

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

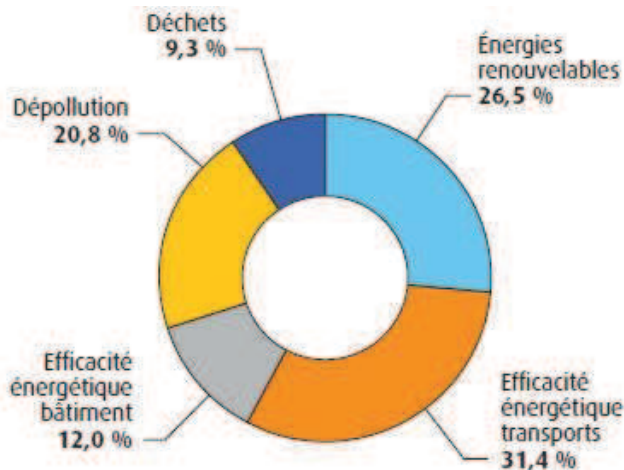
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

**La croissance économique nuit-elle
nécessairement à la préservation de
l'environnement ?**

DOCUMENT 1

**Répartition des demandes de brevets publiées
dans le domaine de l'éco-innovation¹ auprès de l'INPI² en
2011**



Source : INPI, 2014.

1. Innovation dans le domaine de l'écologie et l'environnement.
2. INPI : Institut National de la Propriété Industrielle.

DOCUMENT 2

Évolution des émissions de CO₂¹ dans le monde (en mégatonnes² et en %)

	1990	2011	2012	Part 2012 (en %)	Évolution (en %) 2011-2012	Évolution (en %) 1990-2012
Amérique du Nord	5 562	6 258	6 044	19,0	- 3,4	8,7
dont : <i>Canada</i>	428	537	534	1,7	- 0,5	24,6
<i>États-Unis</i>	4 869	5 288	5 074	16,0	- 4,1	4,2
Amérique Latine	608	1 164	1 225	3,9	5,3	101,5
dont : <i>Brésil</i>	192	408	440	1,4	7,9	128,8
Europe et ex-URSS	7 931	6 472	6 449	20,3	- 0,4	- 18,7
dont : <i>UE³ à 28</i>	4 068	3 548	3 505	11,0	- 1,2	- 13,8
- <i>Ex-UE à 15</i>	3 083	2 840	2 827	8,9	- 0,5	- 8,3
- <i>13 nouveaux États membres</i>	985	707	678	2,1	- 4,2	- 31,2
dont : <i>Russie</i>	2 179	1 653	1 659	5,2	0,4	- 23,9
Afrique	545	978	1 032	3,3	5,6	89,4
Moyen-Orient	583	1 646	1 720	5,4	4,5	194,9
Extrême-Orient	4 842	13 276	13 766	43,4	3,7	184,3
dont : <i>Chine</i>	2 278	8 000	8 251	26,0	3,1	262,2
<i>Corée du Sud</i>	229	590	593	1,9	0,5	158,6
<i>Inde</i>	580	1 829	1 954	6,2	6,8	236,6
<i>Japon</i>	1 057	1 183	1 223	3,9	3,4	15,8
Océanie	283	419	418	1,3	- 0,1	48,0
Soutes internationales maritimes et aériennes⁴	620	1 133	1 080	3,4	- 4,7	74,3
Monde	20 974	31 345	31 734	100	1,2	51,3

Source : Repères - Chiffres clés du climat France et Monde, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2015.

1. Le CO₂ est un gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement climatique.
2. Une mégatonne correspond à un million de tonnes.
3. UE : Union européenne.
4. Les émissions des soutes internationales maritimes et aériennes sont exclues des totaux nationaux car elles correspondent aux émissions des navires et des avions utilisés pour les transports internationaux.

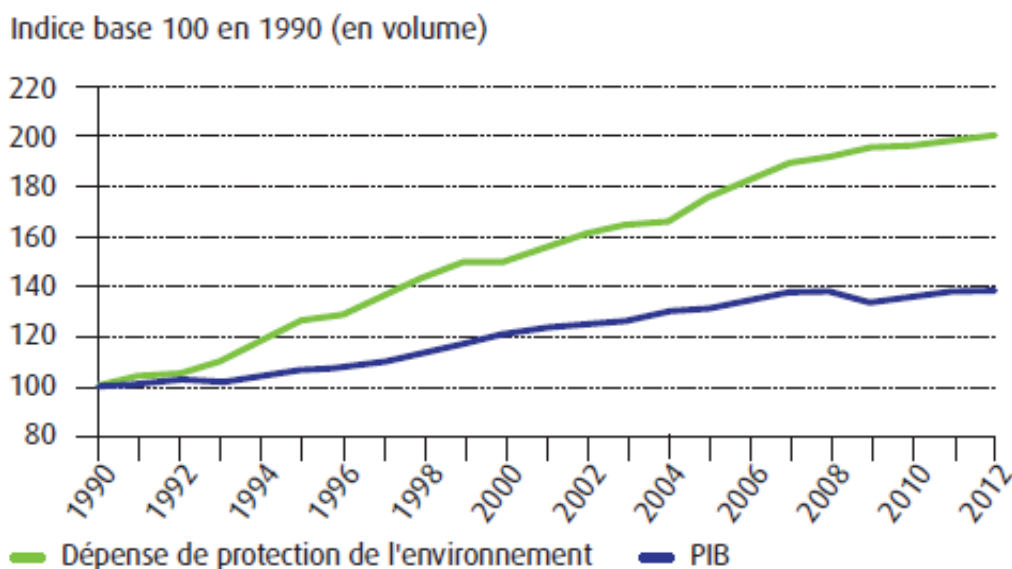
DOCUMENT 3

En 2008, les captures totales de thons et thonidés se chiffraient à 6,3 millions de tonnes. Les captures des principales espèces vendues sur le marché – germon, thon obèse, thon rouge (trois espèces), bonite et thon à nageoire jaune – s'élevaient à 4,2 millions de tonnes [...]. La plupart des 23 stocks de thons sont, à peu de chose près, pleinement exploités (peut-être jusqu'à 60 pour cent des stocks), d'autres sont surexploités ou épuisés (jusqu'à 35 pour cent peut-être), et quelques stocks seulement semblent sous-exploités (stocks de bonites, principalement). [...] À long terme, la demande très soutenue de thon et la surcapacité des flottes de pêche au thon devraient déboucher sur une nouvelle détérioration de l'état des stocks de thons (et par conséquent des captures) si on n'améliore pas la gestion de ces stocks.

Source : *Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*,
FAO, 2010.

DOCUMENT 4

Évolution de la dépense de protection de l'environnement et du PIB



Note : les dépenses prises en compte incluent les actions d'amélioration de l'environnement, les actions de prévention ou d'évitement de dommages environnementaux potentiels, et les actions de réduction ou de réparation de dommages constatés.

Source : INSEE et SOeS (service statistique du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie), 2014.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez que le facteur capital est source de croissance économique. (3 points)
2. Quel est le rôle du capital culturel dans la mobilité sociale ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez l'évolution des inégalités de fréquentation du théâtre en France.

Évolution de la fréquentation du théâtre en France

SONT ALLÉS AU THEATRE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (en %)					
	1973	1981	1988	1997	2008
Sur 100 Français de 15 ans et plus					
ENSEMBLE	12	10	14	16	19
Hommes	12	9	14	16	18
Femmes	12	11	13	16	19
15-24 ans	17	11	17	24	28
25-39 ans	15	15	15	15	17
40-59 ans	9	8	14	17	18
60 ans et plus	9	6	9	10	16
Agriculteurs	4	4	5	5	10
Patrons de l'industrie et du commerce ¹	16	11	15	11	21
Cadres supérieurs et professions libérales	39	29	40	44	44
Cadres moyens ²	30	21	21	23	27
Employés	11	11	14	14	15
Ouvriers qualifiés	7	7	7	9	11
Ouvriers non qualifiés	5	5	7	10	8
Retraités	9	7	9	10	16
Autres	21	10	11	22	12
Communes de moins de 20 000 habitants	7	5	10	9	12
Communes de 20 000 à 100 000 habitants	13	7	10	17	18
Communes de plus de 100 000 habitants	15	11	15	16	19
Banlieue parisienne	19	23	24	25	28
Paris <i>intra muros</i>	43	39	43	48	56

Source : *Enquêtes Pratiques culturelles des Français*, Ministère de la culture et de la communication, 1973-2008.

1. Ancienne nomenclature de l'Insee jusqu'en 1982, correspondant approximativement aux artisans, commerçants, chefs d'entreprise.
2. Ancienne nomenclature de l'Insee jusqu'en 1982, correspondant approximativement aux professions intermédiaires.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la segmentation du marché du travail met en cause le fonctionnement de ce marché.

DOCUMENT 1

Les théories de la segmentation du marché du travail remettent en cause l'unicité et l'homogénéité du marché du travail, hypothèses affirmées par le modèle néoclassique. Suite aux travaux de P. Doeringer et M. Piore¹ [...], des économistes proposent de différencier deux marchés du travail : un marché primaire dans lequel les emplois sont stables, bien rémunérés, bien défendus par les syndicats, avec des possibilités de promotion et des conditions de travail satisfaisantes et un marché secondaire dans lequel les emplois sont précaires, mal rémunérés, peu défendus par les syndicats, offrant peu de promotion et avec des conditions de travail difficiles. Seul le marché secondaire correspond au modèle [...] néoclassique : le salaire y est déterminé par la confrontation de l'offre et de la demande. Sur le marché primaire, le salaire n'est pas une variable d'ajustement, les entreprises détenant leurs propres règles quant à la fixation des salaires, les conditions d'embauche ou la promotion interne. Ces deux marchés sont relativement étanches, certains travailleurs se trouvant enfermés dans le marché secondaire, sans parvenir à obtenir un emploi dans le secteur primaire. Les théories récentes du marché du travail, en particulier les théories du salaire d'efficience [...] donnent des fondements au rationnement² de l'emploi dans le secteur primaire, au différentiel de salaire entre les deux secteurs et à la persistance du chômage. Par exemple, il peut être dans l'intérêt de l'entreprise de constituer un marché interne³ de la main-d'œuvre où elle mène une politique salariale incitative (salaire d'efficience) pour motiver ses salariés qualifiés à être productifs et pour les dissuader de chercher un emploi ailleurs. [...]

On peut déduire de ces analyses l'hypothèse de l'existence d'un chômage de file d'attente dû aux difficultés d'insertion sur le marché primaire. Certains demandeurs d'emploi préfèrent attendre de trouver un emploi sur le marché primaire plutôt que d'en accepter un sur le marché secondaire où ils risquent d'être enfermés.

Source : *Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain*, sous la direction de Pierre-André CORPRON, 2013.

1. Économistes américains.
2. Manque.
3. Marché interne : marché primaire.

DOCUMENT 2

Type de contrat de travail selon les caractéristiques des salariés en 2012 (en %)

	CDI ¹	Intérim	CDD ² y compris apprentis
Ensemble	86,9	2,8	10,3
Sexe			
Homme	87,3	3,6	9,1
Femme	86,5	1,8	11,7
Âge			
De 15 à 24 ans	49,7	7,3	43,0
De 25 à 49 ans	90,0	2,7	7,3
50 ans ou plus	93,8	1,1	5,1
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres et professions intellectuelles supérieures	94,3	0,3	5,4
Professions intermédiaires	90,3	1,2	8,5
Employés qualifiés	86,3	1,2	12,5
Employés non qualifiés	84,3	1,1	14,6
Ouvriers qualifiés	87,4	5,2	7,4
Ouvriers non qualifiés	68,9	11,2	19,9

Source : *Enquête Emploi 2012*, calculs Dares,

INSEE.

Lecture : parmi les salariés de 15 à 24 ans, 49,7 % sont titulaires d'un emploi en CDI, 7,3% sont intérimaires et 43% sont titulaires d'un emploi en CDD en 2012.

Champ : salariés hors fonction publique ; France métropolitaine.

1. Contrats à Durée Indéterminée.
2. Contrats à Durée Déterminée.

DOCUMENT 3

Salaire mensuel net médian (en euros) selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale et écarts homme-femme (en %)

	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Bac et équivalents	Brevet, CEP* et sans-diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans					
Hommes	2 050	1 520	1 350	1 240	1 500
Femmes	1 700	1 470	1 270	1 140	1 440
Écart de salaire H/F (en %)	20,6	3,4	6,3	8,8	4,2
Sortis depuis 5 à 10 ans					
Hommes	2 370	1 800	1 590	1 360	1 700
Femmes	1 950	1 650	1 340	1 220	1 590
Écart de salaire H/F (en %)	21,5	9,1	18,7	11,5	6,9
Sortis depuis 11 ans ou plus					
Hommes	3 220	2 400	2 000	1 610	1 930
Femmes	2 330	2 000	1 630	1 380	1 650
Écart de salaire H/F (en %)	38,2	20,0	22,7	16,7	17,0

Source : *Enquête Emploi*, INSEE, 2012.

Champ : personnes en emploi à temps complet en 2012 ; France métropolitaine.

* Certificat d'Études Primaires : ancien diplôme délivré à la sortie de l'école primaire.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Comment les nouvelles figures de la démocratie, notamment délibérative, améliorent-elles le fonctionnement du système politique démocratique ?

DOCUMENT

L'instauration de nombreux dispositifs de participation et de délibération des citoyens [...], selon une première perspective, [...] est défendue comme venant « démocratiser la démocratie » : les espaces publics institutionnalisés promettent de rendre plus ouverts, plus égalitaires et plus transparents les processus d'élaboration et de mise en œuvre des choix collectifs. On l'a vu : l'appel à la participation s'adresse au tout-venant des citoyens. Nul critère spécifique ne vient limiter le droit à participer. Plus encore, certains exclus du droit de vote trouvent là une liberté politique inédite. Sont réactualisés également les principes de liberté d'expression et de reconnaissance de la pluralité des points de vue. [...]

Passées par l'espace public, les décisions, mesures et actions gagneraient en légitimité. Il s'agit d'augmenter leur chance d'être acceptées et appropriées [...].

Un deuxième ensemble de justifications renvoie cette fois aux effets [...] de l'offre de participation. L'enjeu est d'améliorer et d'accroître l'efficacité des modes de production et de gestion des politiques publiques [...].

Associer les citoyens vise à recueillir les besoins, opinions, arguments, intérêts, pratiques, mais aussi à confronter les expertises profanes* aux expertises techniques. La confrontation des aspirations, soucis et usages singuliers permettrait d'établir au mieux l'intérêt commun [...].

La cohésion sociale constitue aussi l'objectif d'une démocratie participative [...]. La participation entend notamment répondre à l'exclusion et à la désaffiliation des individus les moins dotés. [...] Les dispositifs de participation sont donc vantés comme favorisant les relations sociales, [...] génératrices de solidarité, de coopération, de sens de responsabilité publique et de confiance, ces normes favorisant la vie sociale. Les gains individuels en termes de capital social sont donc entrevus comme produisant des gains collectifs.

Plus généralement, l'offre de participation prétend restaurer les relations entre institutions et population, et notamment faire baisser le niveau de défiance. Des gains politiques sont recherchés, notamment en termes d'augmentation de la participation électorale – voire de victoire électorale.

Source : « Les développements de la démocratie participative », Sandrine RUI,
Cahiers français, mai-juin 2010

* Expertises profanes : avis et jugements du simple citoyen.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment peut-on expliquer le comportement d'abstention électorale ?

DOCUMENT 1

Une part croissante des électeurs a l'impression de déléguer leurs voix sans vraiment être « représentés ». Anne Muxel et Jérôme Jaffré distinguent l'abstention « hors-jeu » et l'abstention « dans le jeu ». [...] Le manque de repères politiques des abstentionnistes « hors-jeu » débouche sur un rejet d'ensemble de la classe politique. Les abstentionnistes « dans le jeu » dont la proportion a [...] augmenté [...] entre 1978 et 1997 (selon les auteurs) sont plus optimistes, plus intéressés par la politique, plus diplômés [...]. En s'abstenant, ils adoptent une posture de contestation active à l'égard du système politique. Ils s'abstiennent en quelque sorte en « connaissance de cause », délibérément, après avoir analysé l'offre et expriment ainsi par leur défection¹ une forme d'insatisfaction. Il s'agit d'une forme d'abstentionnisme politisé, souvent conjoncturel² qui témoigne d'un rapport de plus en plus critique d'une part, à l'égard des hommes politiques mais aussi, d'autre part, à l'égard des règles du jeu de la démocratie représentative. [...] Mais il ne faut pas perdre de vue que l'abstention « hors-jeu » reste beaucoup plus forte que celle « dans le jeu ».

Source : Leçons d'Introduction à la Science politique, Rémi LEFEBVRE, 2010.

1. Abstention.
2. Lié au contexte.

DOCUMENT 2

La participation électorale à l'élection présidentielle de 2012 (en % des inscrits)

	Ensemble	Sans diplôme	Inférieur au bac	Bac	Supérieur au bac
A voté aux deux tours	77	67	76	77	83
N'a voté qu'au 1 ^{er} tour	5	4	5	5	4
N'a voté qu'au 2 ^e tour	6	6	6	7	6
N'a voté à aucun des deux tours	13	23	13	11	7
Ensemble des inscrits	100	100	100	100	100

Champ : Français inscrits sur les listes électorales en France métropolitaine, résidant en France.

Source : INSEE, 2012.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Quels sont les objectifs et les modalités de la politique de la concurrence vis-à-vis des cartels ?

DOCUMENT

« Nos concurrents sont nos amis ; nos clients nos ennemis » : cette formule désormais célèbre d'un membre du cartel de la lysine¹ illustre à quel point les pratiques de cartel sont contraires aux principes mêmes de l'économie de marché, en fonction desquels la conquête des clients est seulement fondée sur le mérite des entreprises. [...]

Les pays de l'OCDE² se sont progressivement dotés, à partir des années 1990, de nouveaux instruments de détection, que ce soit au travers de la prolifération des « programmes de clémence³ », de la signature d'accords bilatéraux et multilatéraux d'entraide *antitrust*⁴, de la création d'unités dont l'expertise est dédiée spécifiquement à la lutte contre les cartels ou de l'élargissement des pouvoirs d'enquête des autorités *antitrust*. De même, en matière d'amendes, la tendance a clairement été au renforcement : les autorités *antitrust* n'hésitent plus aujourd'hui à infliger aux firmes des montants élevés en valeur absolue, et jusqu'ici inusités. Ainsi, la Commission européenne a imposé des amendes d'un montant unitaire supérieur à 100 millions d'euros à 12 cartels au cours de la période 1998-2002, pour un total de près de 3 milliards d'euros. Au niveau législatif, on a par ailleurs assisté dans plusieurs pays au relèvement de la borne supérieure de l'amende et au développement de sanctions pénales. Ce changement d'attitude – plus récent en Europe qu'aux États-Unis – s'explique sans doute par l'ampleur et la fréquence des pratiques de cartel, que ce soit au niveau local, national ou mondial, et par les surcoûts importants qu'elles semblent infliger aux économies.

Source : « Quelles sanctions contre les cartels ? Une perspective économique », Emmanuel COMBE, Revue internationale de droit économique, 2006.

1. La lysine est un acide aminé permettant la fabrication de protéines par le corps humain.
2. OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.
3. Les programmes de clémence garantissent aux entreprises dénonçant un cartel dont elles font partie de ne pas être sanctionnées.
4. *Antitrust* : lutte contre les cartels.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Quelles sont les principales causes des crises financières ?

DOCUMENT 1

Les activités transfrontalières des banques ont explosé. L'ouverture de l'Europe de l'Est a par exemple conduit les banques autrichiennes à accumuler des actifs¹ étrangers considérables, passant de 5 % du PIB en 1999 à 44 % en 2008. L'interconnexion² du système financier mondial s'est densifiée. [...] La concentration du secteur bancaire s'est poursuivie dans certains pays [...] et des instruments financiers des plus complexes se sont développés [...].

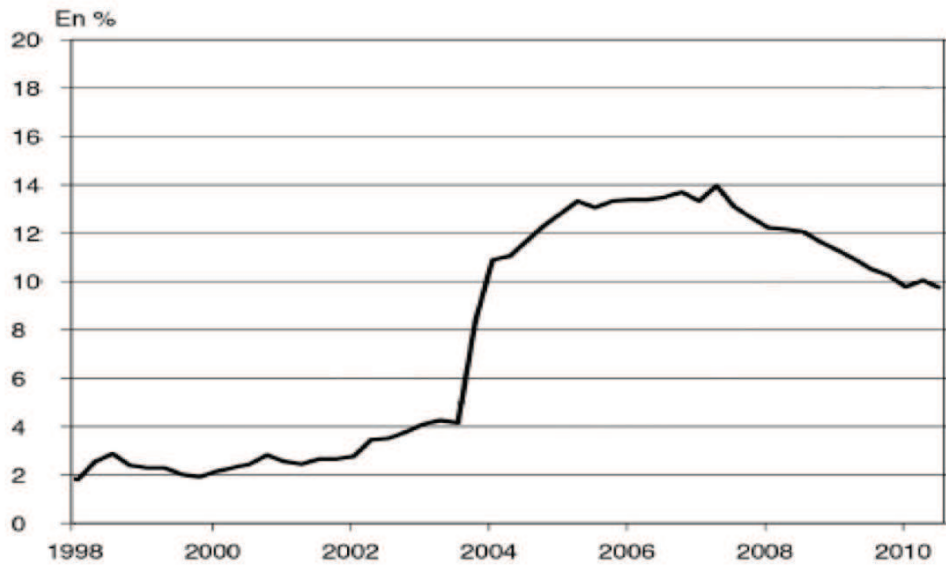
Cette escalade du risque systémique a été favorisée par la longue période de tranquillité que l'économie mondiale a connue depuis la seconde moitié des années 80, caractérisée par une moindre volatilité de la croissance et de l'inflation, et qui a permis une baisse continue des taux d'intérêt mondiaux. [...] Joseph Stiglitz souligne notamment que la baisse des taux a conduit à une concentration des profits dans le secteur financier, qui non seulement a été improductive, mais a favorisé l'apparition de bulles financières³.

Source : « Banques et risque systémique », Sylvain BROYER,
Natixis, Document de travail, n° 9, juin 2013.

1. Ici, actifs financiers.
2. Interdépendance.
3. Hausse excessive des cours d'actifs financiers, sans rapport avec l'économie réelle.

DOCUMENT 2

Part des crédits subprime¹ dans l'ensemble des crédits hypothécaires² aux États-Unis (en %)



Source : « Comprendre la formation de la bulle immobilière américaine et son éclatement »,
Vincent GROSSMANN-WIRTH, Sophie RIVAUD et Stéphane SORBE,
Économie et statistique, n° 438-440, 2010.

1. Crédits accordés à des ménages peu solvables, donc qui risquent de ne pas être intégralement remboursés.
2. Crédits immobiliers dont le bien, qui sert de garantie, peut être saisi par l'institution de crédit en cas de non remboursement.